

Octobre 2018

Chers parents,

J'espère que vous vous portez bien.

Nous avons eu une entrée mouvementée avec les travaux en cours. Travaux qui se poursuivent et pour lesquels nous vous demandons votre précieuse collaboration. Bien que les espaces dédiés aux travaux sont sécurisés, nous vous invitons à la plus grande vigilance à proximité du chantier.

Chaque mois, vous recevrez un Info-Parents dans lequel vous y trouverez les informations importantes et les activités tenues à l'école pour le mois à venir.

De plus, vous y trouverez la rubrique « Étoiles du mois » où des élèves sont à l'honneur sous divers critères.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie de votre collaboration.



Mélanie Forcier
Directrice

DATES IMPORTANTES



- 1^{er} octobre ⇒ Journée pédagogique
- 8 octobre ⇒ Congé (Action de grâce)
- 9 octobre ⇒ Sortie scolaire pour les élèves du préscolaire au Jardin Botanique de Montréal
- 11 octobre ⇒ Cross-country pour certains élèves inscrits (en cas de pluie, remis au 12 octobre)
- 12 octobre ⇒ Marchethon en a.m. (en cas de pluie, remis au jeudi 18 octobre)
- 15 octobre ⇒ Remise de la première communication aux parents
- 16 octobre ⇒ Début de la caisse scolaire
- 19 octobre ⇒ Journée pédagogique
- 22 octobre ⇒ Conseil d'établissement à 19h15
- 31 octobre ⇒ Dîner spécial de l'Halloween à la cafétéria et activités en pm au gymnase.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption se composera des membres suivants pour l'année 2018-2019.

Parents

M. Sébastien Turner, président
M. Martin Herteleer, vice-président et délégué au comité de parents
M. Jean-Sébastien Motard, délégué substitut au comité de parents
Mme Line Parent
Mme Chloé Beaudoin-Lejour
M. Valéry Tchuente Taghe

Parents substitués

Mme Sophie Dubois
Mme Ève St-Pierre
Mme Véronique Boursier

Enseignants

M. Dominic Loiselle
M. Karl Daudelin-Mouton
Mme Josée Pomminville

Personnel de soutien

Mme Michèle Lepage

Service de garde

Mme Johanne Trudeau

Les séances du conseil d'établissement sont publiques et les sujets traités par le conseil d'établissement sont déterminés par la Loi sur l'Instruction publique.

Les dates retenues pour cette année sont :

| | |
|-------------|----------|
| 22 octobre | 18 mars |
| 19 novembre | 15 avril |
| 17 décembre | 27 mai |
| 14 janvier | 17 juin |
| 18 février | |

Octobre 2018

OPP

Un organisme de participation des parents (OPP) a été créé lors de l'assemblée générale annuelle des parents, le 11 septembre dernier. Une première rencontre a déjà eu lieu.

L'OPP regroupe des parents-bénévoles qui veulent collaborer à la vie de l'école par le biais de divers projets ou activités, et ce, tout au long de l'année. Pour les parents intéressés à se joindre à l'OPP, il est encore possible de le faire en communiquant avec le secrétariat de l'école.

PREMIÈRE COMMUNICATION ET DOCUMENT DES NORMES ET MODALITÉS

Le document d'information des normes et modalités est disponible sur le site web de l'école. Toutes les compétences sont travaillées tout au long de l'année scolaire, mais ce document vous informera des étapes où chaque compétence disciplinaire sera évaluée au bulletin.

La première communication, de format différent du bulletin, vous sera aussi remise ce mois-ci.

CLUB DE COURSE - CLUB DE MARCHÉ

Cette année, nous avons un club de course et un club de marche. Ils ont débuté les activités dans la semaine du 24 septembre. Les élèves inscrits, accompagnés de quelques enseignants, vont donc courir et/ou marcher dans les rues avoisinantes à l'école.

- Club de marche ⇒ jour 1 midi
- Club de course ⇒ jeudi midi

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Encore cette année, l'organisme « Bouge au Max! » et Animations Pro-Actifs offrent des activités parascolaires variées à notre école. Si votre enfant est inscrit, notez que

cette première session se tiendra du 15 octobre au 6 décembre.



MARCHETHON

Le marchethon aura lieu le 12 octobre prochain. En cas de pluie, l'activité sera reportée au 18 octobre. Tous les fonds amassés serviront à embellir notre cour d'école.

Si vous désirez faire un don de plus de 20 \$, un reçu d'impôt peut vous être émis. Il suffit de faire la demande auprès du secrétariat de l'école.

Les trajets sont déjà définis. Il y a trois trajets différents; un de 4 km pour les petits du préscolaire, un de 6 km pour les élèves de la 1^{re} année et un de 8 km pour les élèves de la 2^e à la 6^e année. Les jeunes du primaire auront le plaisir entre autres de se promener dans les sentiers du refuge de l'île Saint-Bernard. Le responsable des lieux nous offre gratuitement cette opportunité. Quel beau geste de partenariat! Merci!!

HORAIRE DE L'ÉCOLE

L'horaire des cours de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption est de 8 h 20 à 15 h 20. Étant donné qu'il n'y a pas de surveillance sur la cour le matin avant 8 h 10, les élèves circulant à pied, à bicyclette ou déposés en automobile **ne devraient pas arriver avant 8 h 10.**

Les enfants qui dînent à la maison doivent revenir sur la cour d'école entre 13 h et 13 h 08.

Notez bien que le secrétariat est fermé entre 12 h 10 et 13 h 10. Advenant une urgence pendant cette heure, vous pourriez rejoindre le service de garde au poste 4459.



Octobre 2018

service est offert, mais vous devez en aviser Madame Enza au préalable.

TRANSPORT SCOLAIRE

Si votre enfant n'utilise pas le service du transport scolaire pour l'année 2018-2019, nous vous demandons d'aviser ce service par courriel au transport@csdgs.qc.ca. Ceci aura pour effet de libérer des places dans les véhicules et nous pourrions offrir ce service en places disponibles aux parents qui en feront la demande pour leur enfant.



Pour toute demande ou plainte relative au transport scolaire, veuillez vous adresser au secteur du transport scolaire de la Commission scolaire au numéro suivant : (514) 380-8347.

En cas de suspension des services du transport, la présence de l'élève à l'école reste obligatoire. Les parents doivent alors prendre les dispositions nécessaires pour que leur enfant soit à l'école.

CAFETERIA NDA

Le dîner spécial d'octobre se tiendra le mercredi 31 octobre sous le thème « Dîner de l'Halloween ». Si vous désirez que votre enfant y participe, vous n'avez qu'à retourner le coupon-réponse de la lettre d'invitation avec l'argent **avant la date limite (nous ne pouvons malheureusement accepter les retardataires)**. Notez bien que le service de cafétéria habituel ne sera pas offert ce jour-là. Il faut donc envoyer un lunch à votre enfant si celui-ci ne veut pas manger le repas spécial.

Nous tenons à apporter une précision pour les usagers du service mensuel ou annuel. Le service de cafétéria est offert pendant les jours d'école seulement. Il n'est pas possible d'obtenir un lunch pour vos enfants lors des journées pédagogiques (service de garde). Aussi, veuillez prendre note que si votre enfant a besoin d'un lunch pr



INSCRIPTION AU SECONDAIRE

En septembre, les élèves de 6^e année ont reçu la visite des directions des écoles secondaires du secteur. Ainsi les différents profils offerts au secondaire leur ont été présentés, ainsi que le programme d'éducation internationale (PEI), et un formulaire d'inscription a été remis. Le parent doit faire parvenir le **formulaire d'inscription à un profil au secondaire** complété à chacune des écoles secondaires pour lesquelles son enfant aura signifié son intérêt. Sans un choix de profil, son cheminement se poursuivra à l'école secondaire du quartier, soit l'école Marguerite-Bourgeois.

Pour plus d'information, vous êtes invités à consulter le site suivant : www.csdgs.qc.ca

SURVEILLANCE DU MIDI

Vous recevrez la première facture de la surveillance du midi dans la **semaine du 15 octobre**. Les chèques doivent toujours être faits au nom de la CSDGS (Commission scolaire des Grandes-Seigneuries). Ne jamais oublier d'inscrire le nom de votre enfant, son groupe et la raison d'être de votre chèque au verso. Vous pouvez également faire votre paiement par internet auprès de votre institution financière.

RAPPELS IMPORTANTS

Les absences, les retards et les départs hâtifs

Veuillez informer l'école, par téléphone ou par un billet écrit, de l'absence, du retard ou du départ hâtif de votre enfant. Si vous ne pouvez joindre le secrétariat, prière de laisser le message sur la boîte vocale (4451).

Communications avec le personnel de l'école

Octobre 2018

Si vous désirez rencontrer un membre du personnel de l'école, veuillez prendre rendez-vous en communiquant avec le secrétariat au (514) 380-8899 poste 4451.

Cependant, sachez qu'une boîte vocale est en tout temps accessible à ce numéro et enregistre vos messages.

UN PETIT MOT DE NOTRE HYGIÉNISTE DENTAIRE

Les scellants

Saviez-vous que les scellants sont un moyen préventif efficace pour protéger les molaires d'adulte contre la carie?

Les premières molaires d'adulte poussent vers 6 ans, au fond de la bouche, sans faire tomber de dent de bébé. Il est alors possible de ne pas se rendre compte que ces dents ont poussé.

Pour éviter la formation de caries, il est possible de mettre des scellants (résine liquide) dans les creux de ces molaires. En créant une surface lisse, le scellant facilite le nettoyage, donc moins de risque de carie.

Un moyen préventif simple, rapide et efficace pour les petites dents sucrées de nos enfants!

Les hygiénistes
dentaires
CLSC Châteauguay



Source : Centre dentaire Granby

★ ÉTOILES DU MOIS ★

Chaque mois, dans chaque classe, nous reconnaissons des élèves qui ont démontré des efforts soutenus (d'ordre académique ou comportemental).

Félicitations à nos étoiles du mois de septembre sous le critère suivant :

JE CIRCULE CALMEMENT ET EN SILENCE DURANT LES HEURES DE CLASSE.

Léanne Rousseau (001), Emma Blanchette (002), Kiève G. Bécharde (003), Alexia Bertrand (011), Daniel Pisanka (012), Laury Auger (013), Nellyka Marleau (021), Nathan Enair (014-022), Max Przybyl (023), Samael Leduc (024), Zachary Herteleer (031), Matilda Vega Cantu (032), Megan Proulx (033), Rozaly Mailhot-Bergeron et Véronique Savoie (041), Rosemary Bernard (042), Sara-Jeanne Faille (043), Whitney Nitsia Attignon (051), Kaya Przybyl (052), Rosalie Maway (053-063), Marc-Olivier Denis (061), Laurent Meunier (062)

Éducation physique

Sarah-Eve Cormier (003), Loïk Herteleer (013), Charlie Lévesque (024), Céleste Chiasson (031), Mya L'Espérance (043), Elizabeth Miron (051), Laurent Meunier (062)

Anglais

Setareh Mollaahmadi (011), Harris Stavrakos (021), Zachary Herteleer (031), Liam Albert (043), Whitney Attignon (051), Rayna Elkin (062)

Musique

Classe de Annick Deneault, classe de Marieke Camirand (023), classe de Jacqueline Remacle (032), classe de Christine Carpentier (043), classe de Karine Bergeron (052), classe de Josée Pomminville (061)